



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 01^{er} décembre 2014

LA SNCF PRÉSIDIÉE PAR LE MEDEF !

Frédéric Saint-Geours, membre du Bureau Exécutif du MEDEF et Président de la très influente Union des patrons des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM), vient d'être désigné par le Gouvernement, Président par Intérim du Conseil de surveillance du futur Groupe Public Ferroviaire à compter du 15 décembre 2014.

Quelques semaines après celle de Laurence Parisot (ex Présidente du MEDEF) au Conseil d'Administration d'EDF, cette nomination incarne un choix politique gouvernemental clairement assumé.

Non seulement le Gouvernement multiplie les actes pour détruire les outils de cohésion sociale et de croissance économique dans le pays (de la sécurité sociale aux services publics) pour répondre aux revendications du MEDEF, mieux il lui offre désormais les clefs pour y parvenir.

Cette nomination consacre ainsi le sens de la loi du 4 août 2014 instruisant une réforme du ferroviaire non financée qui confirme le démantèlement de l'entreprise publique de service public SNCF et l'abaissement de la rémunération du travail des cheminots.

Les ambitions éloquentes exprimées par le secrétaire d'Etat aux transports, lors de la 3^{ème} conférence environnementale, de se séparer du réseau capillaire national parce le système ferroviaire n'était pas financé, le confirme.

Présenté comme un arbitre entre les deux futurs Présidents d'un système ferroviaire faussement réunifié, Frédéric Saint-Geours est avant tout chargé d'installer le futur groupe public ferroviaire.

Pour la Fédération CGT des Cheminots, la nomination d'un défenseur des intérêts du capital et des actionnaires n'est pas de nature à relever les vrais défis de notre société que sont la réponse aux besoins de transports ferroviaire public de voyageurs et de marchandises en toute sécurité, dans le respect de l'environnement, l'aménagement du territoire et le progrès social.

CONTACT
SERVICE PRESSE
COMMUNICATION
THIERRY NIER
Tél : 01 55 82 84 32
com@cheminotcgt.fr

